



Aménagement logement en sous-sol immeuble sans autorisation AG copropriété

Par **CHFR13**, le **27/04/2021** à **15:40**

Bonjour,

nous avons découvert l'existence d'un logement d'environ 30 m2 réalisé en sous sol de notre immeuble dans un lot à destination commerciale - sans qu'il y ait eu autorisation de l'AG copropriétaires - ni des services de l'urbanisme (en tous cas, le syndic ignore nos demandes de document officiels et les CR d'AG ne mentionnent aucun accord, au contraire ils évoquent un différent non dissipé)

Ce logement est source des nuisances sonores importantes, aucune insonorisation n'ayant été réalisée.

Quels seraient nos recours possibles ?

Merci beaucoup de votre attention

Cordialement